

L'an deux mille vingt six, le cinq mars à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur Alain GUÉRINET, Maire.

Etaient Présents : 18

Mesdames et Messieurs : Alain GUÉRINET - Hubert CABORDEL - Ingrid TUQUET - Fabien DELVALLET - Claude BAUDSON - Thomas BERTRAND - Jean-Claude DAUTOIS - Sébastien GOURDAIN - Sandrine GRESSIER - Ladislav JAKOVAC - Pierre-Bernard MSIKA - Laure ROUX - Josiane VANDRIESSCHE - Gérald MERLE - Stéphane GENNARINO - Valérie GAROFALO - Virginie BAUDSON - Sandrine CECCARELLO

Absents : 9

Mesdames et Messieurs Caroline MARTIN - Virginie COUTURE - Babo BABAKWANZA - Timothée CHILTE - Emmanuelle DANIEL - Julie GAILLARD - Lorraine PASTOL - Didier WERNERT - Ludivine SIX

Pouvoirs : 6

Madame COUTURE donne pouvoir à Monsieur BERTRAND
Madame MARTIN donne pouvoir à Monsieur DELVALLET
Monsieur WERNERT donne pouvoir à Madame TUQUET

Secrétaire de séance : Monsieur Thomas BERTRAND

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Nombre de Conseillers présents : 18

Nombre de Conseillers votants : 21

Date de convocation : 27 Février 2026

Date d'affichage : 27 Février 2026

La séance est ouverte à 20h00. La réunion est accessible au public dans le respect des normes sanitaires.

OBJET : Finances : Cession d'un véhicule communal

DÉLIBÉRATION 2026-009

Rapporteur : Monsieur Hubert CABORDEL, Maire-adjoint en charge des finances, des travaux, de l'urbanisme et du cimetière

Le véhicule communal Renault KANGOO utilitaire immatriculé 4605-ZZ-60 a été mis en circulation en juin 2003 et acheté par la commune en juillet 2010.

Le véhicule dont la valeur de revente est évaluée à ce jour à 2000 €/ 2500 € nécessite d'importants travaux de réparation chiffrés à 4500 € (distribution, embrayage, butée amortisseurs, etc).

La commune a budgété dans le budget 2025, l'acquisition d'un véhicule pour remplacer celui-ci et dont la livraison est prévue fin avril 2026.

Le garage Corroy qui entretient le véhicule, a proposé à la commission de la voirie du 26 février 2026 d'acheter le véhicule pour un montant de 300 €.

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 060-216001545-20260305-2026_03_005-DE

Au vu du coût des frais d'entretien et de l'ancienneté du véhicule, Monsieur CABORDEL propose au Conseil Municipal d'accepter la proposition du garage Corroy d'acquisition du véhicule pour un montant de 300 €.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur CABORDEL, Maire-adjoint en charge des finances, des travaux, de l'urbanisme et du cimetière **à l'unanimité**,

APPROUVE la vente du véhicule Renault KANGOO immatriculé 4605-ZZ-60 au garage Corroy pour un montant de 300 €

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Monsieur Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois, à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télécours citoyen accessible par le biais du site

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,
Cires-Lès-Mello, le 11 Mars 2026

Le Maire,


Alain GUÉRINET

